

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 70/SPCG portant désignation des ministres chargés de l'intérim de la Présidence du Conseil de Gouvernement, du Ministère des Travaux publics et du Port et du Ministère des Finances et du Plan.

n° 70/SPCG

Ministère
PRÉSIDENCE DU CONSEIL DE GOUVERNEMENT

Date de publication
5 octobre 1967

Numéro JO
n° 11 du 10/10/1967

Date du numéro
10 octobre 1967

VISAS

Vu la loi n° 67-521 du 8 juillet 1967 relative à l'organisation du Territoire Français des Afars et des Issas, promulguée par arrêté n° 1279 du 6 juillet 1967

Vu l'arrêté n° 1/SPCG du 7 juillet 1967 portant constitution du Conseil de Gouvernement du Territoire Français des Afars et des Issas et nomination des Ministres le composant ; Le Conseil de Gouvernement entendu dans sa séance du 2 octobre 1967.

TEXTE INTÉGRAL

Art. 1er, M. Ahmed Dini Ahmed, ministre des: Affaires intérieures, est chargé, à compter du 6 octobre 1967, cumulativement avec ses fonctions actuelles, de l'intérim de la Présidence du Conseil de Gouvernement pendant la durée de l'absence de M. Ali Aref Bourhan, en mission. Art. 2. M. Omar Mohamed Kamil, ministre de l'Enseignement, des Sports et de la Jeunesse, est chargé, à compter du 6 octobre 1967, cumulativement avec ses fonctions actuelles, de l'intérim du Ministère des Travaux publics et du Port, pendant la durée de l'absence de M. Ali Aref Bourhan, en mission. Art. 3.— M. Mohamed Othman Youssouf, ministre du Travail, est chargé, à compter du 6 octobre 1967, cumulativement avec ses fonctions actuelles, de l'intérim du Ministère des Finances et du Plan, pendant la durée de l'absence de M. Julien Vetillard, en mission. Art. 4— Le présent arrêté sera enregistré, publié selon la procédure d'urgence et communiqué partout où besoin sera.